

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 3 MARS 2008

Heure : 20 H 30
Séance : ordinaire
Date de convocation : 26/02/2008
Date d'affichage :

Etaient présents : M. LERUSE, Maire, Mme CHEVALLAY, adjointe, MM. STEFUNKO, PILLOT, JORDAT adjoints, MM. SPAHN, LECOURTIER, COMBAZ, Mmes CARMIGNAC, THOMAS, M. PFEFFER

Absents : Monsieur MONNIER

Absents excusés : M. CHARRIEAU Jacques a donné pouvoir à M. LERUSE Marc
Mme PICHOL Florence a donné pouvoir à Mme CHEVALLAY

Mme CARMIGNAC Josette est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Lecture du procès-verbal du 11 février 2008
- 2 - Budget 2008 : Services des Eaux / Commune
- 3 - Informations et questions diverses

PROCES VERBAL DU 11/02/2008

Lecture du procès verbal de la séance du 11 février 2008. Aucune observation n'est faite, le présent compte rendu est adopté à l'unanimité.

BUDGET 2008

Service des eaux

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de budget validée par la commission des finances dans sa séance du 29 février dernier. Les remarques faites lors de cette réunion ont été prises en compte et les chiffres rectifiés. Le budget proposé s'équilibre comme suit :

- en section de Fonctionnement : 204 366,00€
- en section d'Investissement : 1 037 184,00€

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

Budget Commune - Vote des Taxes

La commission des Finances propose cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2008.

Le Conseil Municipal décide que les taux resteront les suivants :

- Taxe Habitation :-----10,51%
- Taxe Foncier Bâti :-----20,06%
- Taxe Foncier non Bâti :-----59,24%
- Taxe Professionnelle : -----9,59%

Budget Commune

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de budget validée par la commission des finances dans sa séance du 29 février dernier. Les remarques faites lors de cette réunion ont été prises en compte et les chiffres rectifiés. Monsieur le Maire précise, que les chiffres portés en

recettes de fonctionnement sont, pour celles qui ne nous ont pas été communiquées par les services de l'état, le report des réalisations 2007. Des délibérations modificatives permettront de réajuster ces chiffres. Le budget proposé s'équilibre comme suit :

- en section d'Exploitation : 1 018 312,00€
- en section d'Investissement : 1 137 155,00€

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame CHEVALLAY dit que malgré ses emportements, elle a fort apprécié de travailler avec l'ensemble du Conseil Municipal.

Monsieur SPAHN informe le Conseil Municipal de la dissolution du SYDES. Il rappelle que la mission aujourd'hui achevée, consistait en l'achat de foncier pour le développement ou l'installation d'entreprises dans le Sénonais.

Monsieur STEFUNKO pense que le rôle l'intercommunalité est de reprendre la mission du SYDES.

Monsieur PFEFFER précise qu'il remettra aux prochains élus un dossier sur la vitesse excessive Rue du Moulin. Il fait part des constatations qu'il a effectué dans cette rue.

Monsieur COMBAZ dit au revoir aux conseillers, durant ce mandat il a beaucoup appris et a trouvé l'expérience enrichissante.

Madame CARMIGNAC donne le compte rendu de l'assemblée générale du Comité de Jumelage. Les allemands seront reçus les 19 – 20 et 21 septembre prochain une sortie est prévue à Paris. Compte tenu des problèmes rencontrés avec certains enfants (vols) lors de la sortie organisée au marché de Noël en Allemagne. Les adultes devant les encadrer n'ont pas assumé leur tâche, il n'est pas prévu de renouveler l'expérience. Les parents des enfants concernés ont laissé les organisateurs gérer la situation. Le résultat financier du loto est juste en équilibre, il faudra changer de date.

Elle pense qu'il est nécessaire d'étudier un plan de circulation sur d'autre rue en plus de la Rue du Moulin.

Monsieur JORDAT donne le compte rendu de la dernière réunion du SIVU fourrière du sénonais, précise que les coupes de bois se passent bien (94 stères déjà coupés)

Monsieur PILLOT est satisfait des 7 ans passés au sein du Conseil Municipal, en plus des 22 années au service de la commune. Concernant les travaux de renforcement du réseau d'eau en cours actuellement, il précise qu'il accepte de les suivre jusqu'à la fin du chantier.

Monsieur le Maire dit que les différences de point de vue n'ont pas empêché ces 7 ans d'être constructif. Il charge la secrétaire de transmettre au personnel communal les remerciements du Conseil Municipal pour leur collaboration durant le mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.

Le Maire, Marc LERUSE

La parole est donnée aux personnes venues assister à la séance.